



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE
Staatsrat SR

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 40, F +41 26 305 10 48
www.fr.ch/ce

Conseil d'Etat
Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication
Office fédéral des transports OFT
Monsieur Peter Füglistaler
Directeur
3003 Berne

Document PDF et Word à :
sachplan.verkehr@bav.admin.ch

Fribourg, le 19 mars 2018

Plan sectoriel des transports – Partie infrastructure rail

Monsieur le Directeur,

Vous nous avez auditionné sur les adaptations 2018 du plan sectoriel des transports, partie infrastructure rail et nous vous en remercions. La présente prise de position résulte de la consultation du Service de la mobilité, du Service de l'énergie, du Service de l'environnement et du Service des constructions et de l'aménagement.

Nous remarquons qu'aucune modification de fiche d'objet ne concerne notre canton. Par ailleurs, les adaptations de la partie conceptionnelle n'appellent pas de remarques de notre part.

Nous nous permettons quelques observations relatives à du contenu non modifié :

L'absence du tracé Rail 2000 nous interpelle et nous estimons qu'il devrait figurer à nouveau dans le plan sectoriel des transports. En effet, ce tracé figure dans notre plan directeur cantonal en vigueur et a également été reporté dans la version en cours de révision. Il semble que ce tracé sera d'une grande importance pour l'évolution future de nos infrastructures ferroviaires, pour le moins dans notre canton.

Concernant l'alimentation électrique en courant de traction, nous prenons note des objectifs principaux, décisifs pour le développement de l'ensemble de l'infrastructure de transport de l'énergie électrique, ceci particulièrement en regard du projet de renouvellement de la ligne CFF Kleinbödingen – Neyruz sur lequel notre Service de l'énergie travaille actuellement, sous l'égide de CFF SA et en collaboration avec les services de l'Etat concernés. Il ressort du document mis en consultation que la Confédération a évalué 12 projets urgents à réaliser à moyen terme, classés par ordre de priorité pour en définir leur éventuel câblage. Les résultats actuels montrent que « Région Fribourg » (Neyruz – Kleinbödingen) a été classé dans les projets prioritaires.

Toutefois, nous constatons qu'il est prévu d'attribuer les capacités de câblage disponibles à moyen terme au projet «Kallnach – Rohr» entre Obergösgen et Rohr, les kilomètres restants étant ensuite attribués au projet «Région Fribourg».

Nous attirons l'attention sur les réflexions initiées pour le projet «Région Fribourg» et qui mettent déjà en lumière que la longueur de câblage disponible pour ce projet pourrait ne pas être suffisante. Le nouveau tracé devra néanmoins respecter les objectifs figurant dans le document mis en consultation et évoqués ci-avant.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Au nom du Conseil d'Etat :


Georges Godel
Président




Danielle Gagnaux-Morel
Chancelière d'Etat